Photographie : Coll. Pavillon de l'Arsenal

La maquette originelle du projet Italie, 1966.

Photographie : Gustavo Deguilage / Paris de mes fenêtres – 19 février 2011 – CC BY-NC-ND 2.0

La *skyline* après l'opération Italie XIII. Au premier plan, la tour Super-Italie.

L'action d'Ada 13 relayée dans la presse

La rénovation du secteur Italie : une association d'habitants réclame des garanties plus précises

À la suite de la mise à l'enquête publique du plan d'urbanisme du secteur de rénovation Italie (*Le Monde* du 31 octobre), l'Association pour le développement et l'aménagement du treizième arrondissement (Ada 13) adresse plusieurs critiques au plan élaboré et réclame des garanties plus précises, notamment pour les équipements collectifs et le rôle respectif que devront jouer l'administration et la Fédération regroupant les différents propriétaires.

Au sujet de l'axe routier nord-sud, qui doit, selon le plan, emprunter l'actuelle avenue d'Italie, l'Ada 13 fait remarquer que le principe même de cette voie routière à grand débit n'a pas été définitivement adopté par le Conseil de Paris, et que dans le cas contraire elle entraînerait « une coupure du quartier qui compromettrait gravement une renaissance de la vie locale ».

Le plan proposé, tel qu'il résulte de la maquette exposée, repose sur une conception d'urbanisme « complètement périmée », déclare l'Association ; « des tours, isolées les unes des autres par de grands espaces sont le plus sûr obstacle à une vie urbaine harmonieuse fondée sur de nombreuses relations ».

Il apparaît, ajoute-t-elle, que la concertation prônée par l'administration est pour le moment limitée aux propriétaires et aux promoteurs. Les habitants devraient pouvoir, selon des modalités à définir, participer directement au contrôle de l'opération. *Le Monde*, 20 novembre 1968

L'action d'Ada 13 dans les faits

Zéro expro ! La promesse sera tenue, mais les conditions dans lesquelles seront négociés les achats de terrains, en particulier avec les associations foncières urbaines, seront contestables. Ada 13 interviendra. Elle tiendra une permanence pour conseiller les habitants avec pour mot d'ordre « Ne signez rien ! »

Personne à la rue ! Les relogements allaient de soi, sauf que le volet social avait tendance à oublier les très faibles revenus des personnes âgées…

Où sont les équipements ? Les promoteurs verseront à la ville une taxe d'équipement. Mais il y aura un décalage entre l'arrivée des habitants et la réalisation des équipements.

Un projet urbain contesté ! La polémique se cristallisera autour de la tour Apogée dont l'idée sera abandonnée comme beaucoup d'autres. Le treizième se signale par sa *skyline*, mais quelques urbanistes des sixties rêvaient de faire deux fois plus de tours !

Opération Italie XIII L'apprentissage de l'urbanisme concerté

L'histoire d'Ada 13 prend ses racines dans le treizième des années 60, une période de profondes mutations de la société, et sur un territoire qui va être bouleversé par l'ambitieuse opération d'urbanisme Italie XIII. Approuvée en 1966, Italie XIII sera une opération privée et sans expropriation, réalisée sous contrôle public.

Le non-respect par les promoteurs de leurs engagements concernant l'acquisition du foncier et le relogement, le retard dans l'implantation des équipements et la concertation limitée, au début, à l'enquête publique, inciteront les associations à investir le débat.

Au total, sur 15 ans et sur une superficie de 70 hectares, on construira beaucoup plus que prévu : 19 000 logements au lieu de 14 000, on quadruplera la surface de bureaux et de commerces.

Les fondateurs de l'association, Paul-Henri Chombart de Lauwe et Renaud Sainsaulieu, considérés comme les précurseurs de l'école française de sociologie urbaine, ainsi que Jacques Remond et Agnès Planchais, prendront une part essentielle dans le débat public provoqué par l'opération, contribuant ainsi, à impliquer la population dans les projets d'aménagement urbain, à poser les bases de la concertation moderne.